

Bureau des audiences publiques pour l'environnement  
Projet Rabaska  
Janvier 2007

Bonjour,

Je tiens à mentionner qu'avant de prendre une décision, je me suis informée. Et après réflexion, je suis contre le projet Rabaska. Je prends le temps de vous donner mon opinion.

Malgré tous les arguments économiques apportés en faveur du projet, je crois que c'est le côté humain qui est le plus important suivi de près par l'environnement. Il faut penser à ceux qui ont choisi ce site, il y a 10 ou 20 ans, afin de s'établir dans un coin tranquille et paisible. Il n'était nullement question de dézoner à ce moment là.

Je trouve que de ne pas respecter la décision des résidents concernés est inadmissible. Et personne ne me fera croire que le GNL est inoffensif, même s'ils allument une allumette pour nous faire croire le contraire. Gâcher le paysage avec cette industrie, c'est triste pour les habitants du secteur et de l'île d'Orléans. Ceux qui demeure loin ne se soucie pas beaucoup de ce dossier et encore moins des mesures d'urgences entourant le site.

Le site est-il une porte d'entrée vers les États-Unis? Les dirigeants répondent non. Mais ils vont peut-être changer d'idée lorsque tout sera démarré et plus rien ne pourra arrêter le processus. Les méthaniers sont de gros bateaux qui ne sont pas supposés déranger? Ce n'est pas raisonnable! C'est envahissant. Et les gaz à effets de serre? Nous travaillons tous pour aider la planète et voilà que des entrepreneurs désirent briser un environnement sain. En plus de mesures d'urgences, nous avons besoin d'un plan très écologique.

On a le droit d'être rassurés, par la vérité, et non pas se faire endormir par des beaux principes. C'est normal de vouloir tout savoir sur la sécurité et la santé publique. Ce n'est pas alarmiste. C'est tout simplement prudent. Il ne faut pas faire confiance aveuglément envers les promoteurs.

Je vous remercie de l'attention porté à ce mémoire.

---

Annie Lachance  
Résidente dans le 4km.